

REPUBLIQUE DU SENEGAL

AGENCE DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL (ADM)

PROJET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROGEP)

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°2016/ADM/FND/02

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC ET D'UNE STRATEGIE POUR UNE VILLE DURABLE & LA REVISION ET L'EXTENSION DU PLAN DIRECTEUR D'URBANISME (PDU) DE SAINT LOUIS

- 1- Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié le 21 mars 2011 dans le UN Development Business.
- 2- Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu, dans le cadre du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP), visant à lutter contre les inondations et à promouvoir l'approche ville durable, un financement additionnel du Fonds Nordique de Développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat : Réalisation d'une étude diagnostic et d'une stratégie pour une ville durable & la révision et l'extension du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de Saint Louis.
- 3- L'objectif global de la mission est de doter l'agglomération de Saint Louis d'un document de planification urbaine qui intègre les principes de durabilité. Pour atteindre cet objectif, il est envisagé la réalisation, simultanément, d'une étude diagnostic et d'une stratégie Ville durable dont les résultats permettront non seulement d'identifier des projets pilotes, mais surtout d'alimenter la révision et l'extension du PDU de Saint Louis.

Les deux missions seront exécutées par un seul consultant.

Pour avoir plus d'informations sur les services requis, les consultants pourront consulter les termes de références en ligne sur les sites du Fonds Nordique de Développement (<http://www.ndf.fi/>) et de l'Agence de Développement Municipal (<http://www.adm.sn/>).

- 4- Le volume prévisionnel de personnel clé nécessaire est estimé à 36,5 hommes/mois. La mission est prévue pour une durée de 11 mois à partir du mois de novembre 2016.

- 5- L'ADM, chargée de l'exécution du PROGEP, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services, à savoir :
- ✓ statut juridique ;
 - ✓ activités principales et années d'existence ;
 - ✓ qualifications dans le domaine du service sollicité, ainsi que brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues ;
 - ✓ capacité technique et de gestion de la firme ;
 - ✓ références de clients ;
 - ✓ et toute autre information jugée pertinente.
- 6- Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- 7- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC), en accord avec les Directives de Passation des Marchés du Fonds Nordique de Développement. Les noms des candidats pour les postes et leurs CVs ne devront pas être soumis lors de cette phase.
- 8- La sélection du Consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :
- Expériences spécifiques de la firme dans les domaines de la planification urbaine et des questions relatives aux villes durables et au changement climatique durant les 10 dernières années ;
 - Capacités techniques et de gestion de la firme (Ressources humaines et structuration de la firme) ;
 - Activités principales et durée de l'expérience de la firme (nombre d'année d'existence et secteur clé d'intervention).

Tableau des critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Sous -critères	Pondération
Expériences spécifiques de la firme dans les domaines de la planification urbaine et des questions relatives aux villes durables et au changement climatique durant les 10 dernières années ; (60 %)	Mission similaire dans le domaine de la planification urbaine	20 %
	Mission similaire dans les études liées aux villes durables	15 %
	Mission similaire avec thématique liée aux inondations et au changement climatique	15 %
	Mission similaire avec thématique liée au développement du secteur privé et au partenariat public privé	10
Capacités techniques et de gestion de la firme (Ressources humaines et structuration de la firme) (30 %)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation - Statut juridique - Ressources humaines - Equipements et logiciels 	25 %
Activités principales et durée de l'expérience de la firme (10 %)	Nombre d'années d'existence et secteur clé d'intervention).	15 %
TOTAL		100 %

- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :
 - de 8 h 00 à 13 h 00 le matin et de 14 h 00 à 17 h 00 l'après-midi

- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard **le lundi 18 avril 2016 à 09 heures 30 mn Gmt.**

Agence de Développement Municipal

Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés

N° 5, avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation, 3^{ème} étage

Fax : (221) 33 842 25 76

E-mail : pacadem@orange.sn